

| | |
|--|--|
| <p>Via le partage de matériel de consommation de drogue (injection ou inhalation) ou d'objets personnels.</p> | <p><i>Au Canada, 60 % des personnes vivant avec le VHC se sont infectées avec des seringues souillées suite à l'injection de drogues.</i></p> <p>Le matériel utilisé pour préparer et injecter de la drogue, y compris des hormones ou des stéroïdes, représente un risque élevé de transmission du VHC, tout comme le matériel pour fumer ou priser de la drogue puisque les muqueuses nasales et les lèvres sont sujettes aux saignements. Alors qu'il s'agisse d'aiguilles, de seringues, de cotons, de réchauds, d'eau, de filtres, de garrots et de tampons d'alcool ou encore de pipes à crack et de pailles pour la cocaïne, une infime quantité de sang est susceptible de les contaminer. Il en est de même pour les objets d'hygiène personnels, tels qu'un rasoir, une brosse à dents, un coupe-ongles et autres, qui comportent un certain risque.</p> |
| <p>Via des soins de santé ou des services corporels.</p> | <p><i>Au Canada, 10 % des personnes vivant avec le VHC ont été infectées par des transfusions de produits sanguins.</i></p> <p>Le matériel à usage médical ou utilisé à des fins de tatouage ou de perçage doit être stérilisé ou ne servir qu'une seule fois, sans quoi il présente un risque élevé de sang contaminé. Au Canada, la réutilisation de matériel médical non stérilisé est rare et, depuis 1990, les transfusions sanguines sont systématiquement soumises à un test de dépistage du VHC. Toutefois, à travers le monde, les injections médicales sont responsables de 157 000 à 315 000 des nouveaux cas de personnes infectées au VHC et 39 pays ne soumettent pas leur système d'approvisionnement en sang à une analyse systématique. De surcroît, en milieu clinique, les professionnels de la santé s'exposent à un certain risque de contamination, par exemple s'ils se blessent accidentellement avec une seringue.</p> |
| <p>Via des relations sexuelles.</p> | <p><i>Une étude américaine estime que la prévalence de l'infection par le VHC attribuable aux contacts sexuels chez les partenaires hétérosexuels monogames est de 0,6 % à 1,2 %.</i></p> <p>Il est possible de transmettre le VHC par voie sexuelle, lorsqu'une muqueuse est exposée à du sang contaminé ou, plus rarement, à d'autres fluides corporels, comme le sperme ou les sécrétions vaginales. Le risque augmente plus particulièrement durant les menstruations, avec la présence de maladies transmissibles sexuellement ou de lésions cutanées, avec le nombre de partenaires sexuels et la pratique d'activités sexuelles traumatiques, telles que la pénétration anale, le sadomasochisme et le fisting. Selon une étude menée aux États-Unis, le risque de transmission de l'hépatite C chez des couples hétérosexuels monogames est peu fréquent et n'est associé à aucune pratique sexuelle particulière. Le taux d'incidence varie entre 0,04 % et 0,07 % par année, ce qui représente un maximum d'un cas pour environ 190 000 contacts sexuels. Ce risque est si faible qu'il n'est pas nécessaire d'utiliser des condoms ni de changer ses activités sexuelles pour prévenir la</p> |

| | |
|---------------------------------------|--|
| | <p>propagation du VHC dans le cadre d'une relation monogame stable. Il y a un peu plus de nouvelles infections chez des hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HARSAH), soit une probabilité de 2,08 par 1 000 personnes-années.</p> |
| <p>Via la mère à l'enfant.</p> | <p><i>La transmission verticale du VHC survient dans environ 5 % des naissances, généralement lors de l'accouchement.</i></p> <p>« Il est conseillé que les enfants nés d'une mère infectée fassent un test de dépistage lorsqu'ils atteignent l'âge minimum d'un an, c'est-à-dire après que les anticorps de la mère aient disparu de la circulation sanguine du bébé. » (Sylvestre et Mersilian, 2014) Si la mère est co-infectée par le VIH et le VHC, le risque de transmission verticale peut s'élever à 30 %. Il n'est pas risqué de transmettre le VHC avec l'allaitement maternel.</p> |

Précisons qu'il n'y a aucun risque lié aux contacts physiques, tels que toucher, serrer la main, donner un câlin ou embrasser, et au partage d'un verre, d'ustensiles ou d'une assiette.